

VOTRE COMMANDE DE BAGUES ET SERVICES

En application des arrêtés du 10 août 2004 (élevage d'agrément) et du 24 juillet 2006 (appelants pour la chasse), AVIORNIS est habilité par le Ministère de l'Environnement et de Développement Durable pour délivrer des bagues réglementaires utilisées pour l'identification de certaines espèces d'oiseaux.

Par conséquent, les informations fournies par les personnes effectuant l'acquisition de ces bagues réglementaires sont utilisées pour la constitution d'un registre de gestion de ces bagues auquel l'administration a accès afin de s'assurer des conditions d'application des arrêtés précisant l'utilisation de ces bagues réglementaires. **Pour pouvoir bénéficier de notre service de bagues, il faut soit être adhérent à notre association, soit régler les frais de gestion usagers lors de chaque commande de bagues.**

Les cases grisées Diamètres non disponibles

Diam	Bagues simples (par 10)	Bagues réglementaires						
		Résine (par 10)	Bagues Ouvertes (unité)	Alu diam 2,3 à 5,50 (par 10)	Alu diam 6 à 27 (par 10)	Alu endurcie diam 2,3 à 5,5 (par 10)	Alu endurcie diam 6 à 27 (par 10)	Inox diam 3,5 à 5,5 (par 5)
2								
2,2								
2,3								
2,4								
2,5								
2,6								
2,7								
2,8								
2,9								
3								
3,1								
3,2								
3,3								
3,5								
3,8								
3,9								
4								
4,2								
4,4								
4,5								
5								
5,5								
6								
6,5								
7								
7,4								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								
16								
18								
20								
22								
24								
27								
Totaux								

Carnets de bon de cession

Frais d'expédition inclus. Réservé à nos adhérents.

25 liasses

18,00 € le carnet x =

50 liasses

24,00 € le carnet x =

Total 2 :



Anciennes revues

6 revues des années 2002 à 2012 : 18 € port inclus

Prix d'une revue: 4 € port inclus

Voir disponibilités dans la revue ou auprès du secrétariat



Pour les commandes de bagues simples et bagues réglementaires, indiquer le nombre de dizaines désiré par diamètre. **Pour les bagues ouvertes, indiquer le nombre de bagues par diamètre (limité à 3 par an, par diamètre, par éleveur) ou plus si demande circonstanciée en application des arrêtés du 10 août 2004 ou 24 juillet 2006.**

Récapitulatif de la commande :			
Désignation	Qté	PU	Total
TOTAL 1 (Adhésion, abonnement, frais usager...)			
Bagues simples en résine (x10)		2,00 €	
Bagues réglementaires en résine (x10)		3,50 €	
Bagues réglementaires en alu couleur COM diam 2,3 à 5,50 (x10)		4,00 €	
Bagues réglementaires en alu couleur COM diam 6 à 27 (x10)		5,00 €	
Bagues réglementaires en alu endurcie couleur diam 2,3 à 5,5 (x10)		5,00 €	
Bagues réglementaires en alu endurcie couleur diam 6 à 27 (x10)		6,00 €	
Bagues réglementaires en inox diam 3,5 à 5,5 (x5)		12,50 €	
Bagues réglementaires en inox diam 6 à 14 (x5)		16,00 €	
Bagues ouvertes (3 bagues maxi par diamètre et par éleveur par an)		3,50 €	
TOTAL 2 (Carnets de bons de cession)			
Port	1	4,00 €	
Dons			
TOTAL de la commande			
Mode de règlement: <input type="checkbox"/> chèque <input type="checkbox"/> virement <input type="checkbox"/> mandat <input type="checkbox"/> mandat cash <input type="checkbox"/> Carte Bleue			

Infos sur les frais de port : Le transport est effectué sous la responsabilité de la poste et du destinataire, dans la limite de couverture assurée par la poste sur le produit «Lettre Max»

Règlement par chèque à envoyer à Aviornis France - 18 chemin de la lande - 33460 CUSSAC FORT MEDOC
Règlement par carte bleue: appeler le secrétariat au 05 56 34 25 58 - Email : secretariat@aviornis.fr - Fax 09 70 63 16 22
Règlement par virement: Crédit Agricole Mérignac – IBAN: FR76 1330 6000 4500 0635 8024 705 – BIC: AGRIFRPP833
Règlement par mandat compte: La Banque Postale – IBAN: FR05 2004 1010 0607 8667 3F02 706 – BIC: PSSTFRPLIM
 Pour les règlements par mandat/virement, envoyer une copie du justificatif du mandat/virement

